L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 2 MARS 1886. 59me Année

Dufour, Douci & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 2 MARS 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif—A la Presse Cooper, au coin sud-ouest des rues Thalie et Peters—douze balles de coton.—Aussi, au local du Stonewall Rice Mill, coin des rues Girod et commerce—toutes les machines, moulin, chandières, arbres de couche, etc., et un lot de comptes à recevoir.

Par By Stern & Co. A leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Le Woman's Day.

C'est aujourd'hui que se célèbre à notre Exposition, le Woman's Day, la Fête de la femme — fête essentiellement Créole, dont vont être les héroïnes toutes celles qui sont les compagnes de nos travaux, de nos peines, et nous aident à gagner le pain de chaque jour ; toutes celles qui nous donnent les joies et les consolations de l'existence. Ce n'est pas seulement la femme, la mère, la fille, la sœur, que nous voulons honorer, mais, l'être charmant, à la fois, et courageux ; qui contribue à doubler le bien-être, le confort du ménage ; celle qui s'est montrée presque toujours notre égale dans les luttes pour l'existence, dans les arts, dans la science, dans la littérature; qui, quelquefois, même, nous y a distancés et y a pris la première place.

On sait ce que valent les Expositions, quelle influence elles exercent sur le progrès, en exhibant au grand jour les plus beaux produits de l'industrie, de quelque part qu'ils proviennent : en mettant en honneur ceux qui ont le mieux mérité de l'humanité, ceux à qui nous devons porter nos encouragements et nos hommages.

Eh bien ! l'Exposition de l'an dernier, celle que nous avons ouverte, il y a deux ou trois mois, ont manifesté les progrès étonnants de la femme dans chacune des branches de l'activité humaine.

Dans combien d'industries n'a-t-elle pas brillé, depuis le commencement de notre siècle, dans toutes les parties du monde ; chez nous, en particulier, depuis les troubles d'une guerre fratricide qui a bouleversé toutes les situations et semé les misères dans toutes les classes de la population ? Dans combien d'arts n'a-t-elle pas conquis une place que beaucoup de nous convoitent, sans pouvoir y atteindre ?

Si, comme notre compagne dans les combats de la vie domestique, elle a déployé tant de qualités, tant de vertus, en s'est-elle pas élevée au moins au même niveau dans la vie publique ? N'y a-t-elle pas déployé souvent un patriotisme, un dévouement au pays, d'autant plus digne de nos éloges, que tous ses actes s'accomplissaient dans l'obscurité et n'étaient pas de nature à en mettre l'héroïne en lumière ? Que de hauts faits, dont l'homme tirerait la gloire et qui lui ont été inspirés par celle qui met toute sa fierté à relever l'homme dont elle porte le nom ? Que d'épouses modestes, dévouées, tenant toujours le second rang, se cachant, avec un sublime désintéressement, derrière celui qu'elles guident et soutiennent, mériteraient réellement les honneurs et les titres que l'Etat, que les populations décernent aux mariés ! A côté de la grande armée des travailleurs utiles et des grands citoyens du sexe mâle, n'avons-nous pas la grande armée des travailleuses et des grandes citoyennes qui, dans l'ombre, agit d'une façon aussi active, aussi efficace que l'autre et rend souvent plus de services ?

L'homme, dans l'intérieur comme au dehors, est un héros, à ses heures ; il succombe fréquemment sous le poids de ses efforts d'un jour ; la femme au contraire, est l'héroïne de tous les instants et dans toutes les situations de la vie.

Si l'on veut savoir ce qu'elle vaut, ce que lui doit le monde moderne, ce que nous lui devons, principalement en Louisiane, où elle joue un rôle si grand, bien que presque constamment effacé, qu'on se rende à l'Exposition. C'est là qu'elle brille, qu'elle déploie tout ce qu'elle a d'industrie, de finesse de goût, d'habileté de main.

Non seulement elle y exhibe une infinie variété de travaux que l'homme tente en vain d'imiter et dans lesquels, malgré son amour-propre, il est obligé de laisser la palme à sa compagne, mais elle est allée recueillir tous les grands souvenirs du passé, et à force de patience, à force de recherches intelligentes, à force d'insistances qui venaient à bout de refus devant lesquels nous aurions eu tout fois recoil, elle nous a amené tout un musée historique, digne d'attirer les attentions de l'érudit et de l'artiste, et qui est tout entier son œuvre.

Ne lui saurons-nous donc aucun gré de tant de nobles efforts, de tant de travaux opiniâtres, de tant de découvertes précieuses ?

Ajoutons que la Fête d'aujourd'hui est le résultat de préparatifs pourvuis sans relâche, depuis plusieurs semaines. Les Dames du comité ont, pendant ce temps, déployé une activité sans égale. On se ferait difficilement une idée de ce qu'elles ont, dans ce but, dépensé d'esprit inventif, d'industrie, d'habileté. Les voilà au moment de jouir du fruit de leurs efforts. Il faut que nous, du sexe fort, comme nous disons, avec un peu de prétention —car la force se puise beaucoup plus dans l'âme, dans l'énergie morale, que dans les muscles du corps—il faut que nous, du sexe fort, nous les récompensions de leur zèle, de leur intelligence de leur patience, de leurs services ; que nous leur rendions l'hommage qu'elles méritent, que nous leur accordions les honneurs auxquels elles ont droit.

Avons-nous besoin de revenir sur le programme ? On sait, d'avance, qu'il sera de plus attrayants. Il y a là de quoi contenter tous les goûts, toutes les fantaisies. L'éloquence, la poésie, la musique, l'art dramatique, s'y donnent la main. Les directrices de la fête ont été choisies dans l'élite de la société créolannaise. Les visiteurs du dehors et de l'Ouest qui se trouvent en ce moment à la Nouvelle-Orléans, se font une gloire d'honorer, d'animer cette charmante démonstration de leur présence.

Que la population entière de la ville se porte aujourd'hui sur les terrains de l'Exposition ; que nos négociants se prêtent à l'éclat de la solennité et permettent à leurs employés de s'y rendre. Parmi ces employés, que de femmes nous comptons, qui ne peuvent se dispenser d'orner la fête de leur présence. Ce sera un jour férié de plus : le grand mal ! Nous ne retrouverons pas, de longtemps, une semblable occasion de rendre juste hommage à celle qui a tant contribué aux progrès de l'humanité, qui a tant fait, en particulier, pour la gloire et le bonheur de notre Etat. Il y a, parmi nous, bien des étrangers de distinction; montrons—leur en quelle estime nous tenons ici la femme. C'est à ce trait que, de nos jours, on mesure le degré de civilisation d'un peuple.

La censure en Alsace-Lorraine :

Dans la séance de la Délégation du 10 février, divers orateurs ont parlé contre les mesures prises par l'administration à l'égard des journaux français, trop souvent arrêtés par la poste et contre la censure. On a signalé les singulières conséquences d'un état de choses qui fait de la lecture d'un journal français sur la moitié alsacienne du pont de Kehl un acte délicieux, tandis qu'il est permis sur l'autre moitié, et qui entraîne le censeur à censurer pour justifier son existence.

LOUISIANE.

L'*Echo*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 27 février :

Il va s'établir un nouveau journal à la station Rayne, sur le chemin de fer "Louisiana Western" ; il est intitulé *Rayne Signal* et placé sous la direction de M. C. W. Felter, l'associé de M. S. I. Addison, du *Meridional*, d'Abbeville.

On a fait de grands travaux cette semaine, dans notre localité, surtout dans les jardins et dans les champs. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la quantité d'arbres plantés dans les différentes parties de notre ville, devant et autour des résidences. Toutes ces plantations ils donnent un charmant aspect à Lake Charles.

—Nous avons fait, la semaine dernière, un examen de nos orangers, et nous en avons publié le résultat. En résulté, peu ont été atteints. Malheureusement, voici une lettre qui dit le contraire :

Bayou Johnson. A l'Editeur du "Lake Charles *Echo*".

"Dans votre dernier numéro, vous affirmez que les orangers ne sont que fort peu endommagés, à Lake Charles et dans les environs. Cela m'étonne, car il n'y a plus un oranger vivant sur le Bayou Johnson, excepté quelques petits arbustes qui avaient été couverts. Tous sont tués, des pieds à la tête, et je crois que la racine elle-même ne survivra pas."

Cette lettre nous surprend. Il est vrai que le Bayou Johnson est plus près du golfe. Peut-être la sève était-elle déjà en mouvement, ce qui a rendu l'arbre plus sensible au froid.

—Nous voudrions que, chaque semaine, nos fermiers de chaque "ward" vinssent nous voir et nous faire un rapport de ce qui se passe chez eux. Nous avons des correspondants à Jennings, à Sugartown, à Calcassieu, etc.; ils devraient nous envoyer, tous les huit jours, des nouvelles, que nous nous empresserions de publier.

—Les fermiers de toutes les parties de l'Etat sont maintenant à la besogne. Dans les districts cotonniers, on se presse de faire un peu de maïs pour se rejeter, le plus tôt possible, sur la principale récolte le coton. Il faudrait changer ce système de fonctionner. Ne remettons jamais les semailles du coton. C'est le produit le plus important pour nos régions, c'est lui qu'il faut le plus soigner. Plantons-le toujours en février, s'il est possible; couvrons-le avec soin pour le garantir du froid. En mars, commençons notre travail pour le maïs, et n'épargnons pas la semence ; nous en aurons une récolte plus abondante.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 27 février :

Le temps s'est maintenu au beau durant les premiers jours de la semaine, et l'on a pu, partout, hâter la plantation de la canne. Sur bon nombre d'habitations, ces travaux sont achevés et l'on se prépare à la semaille du riz.

—La fête anniversaire de la naissance de Washington a été observée par les élèves du Collège Jefferson. L'établissement était orné de drapeaux et le canon a résonné durant toute cette mémorable journée.

—Les travaux des nouvelles levées que l'on construit dans le premier district se poursuivent avec activité et sont déjà bien avancés.

Le fleuve a gonflé étonnamment, depuis quelques jours, et, en bien des endroits, baigne déjà le pied des levées. Chacun profite de cette hausse pour faire sa provision de bois de dérive.

—Le 6 mars prochain les propriétés suivantes seront mises en vente par le shérif à la maison de cour :

1. Propriété veuve Eugène Chauvin, 7ème district, mesurant un arpent de face jusqu'à une profondeur de 8 arpents et de la 1 1|2 arpent jusqu'aux 40 arpents.

2. Propriété Simon Ernest, 7ème district, mesurant 1|2 arpent de face sur 80 arpents de profondeur.

— Le 20 mars. —

1. Propriété Omer Millet, 7ème district, mesurant 1|2 arpent de face sur 2 de profondeur.

2. Propriété Henry Brignac, 1er district, mesurant 1|2 arpent de face sur 80 de profondeur.

— Le 3 avril. —

Propriété de Mme Célestine Daret, 1er district, mesurant 16 arpents de face sur 80 de profondeur.

Le *Premier Louisianais*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 27 février :

C'est toujours avec un nouveau plaisir que nous voyons notre ami, Mr. A. Leblanc, de Youngsville, dans nos bureaux. Mr. Leblanc arrive d'une tournée au Bayou Vermilion. Il nous annonce que plusieurs moulins à coton fonctionnent encore, entre autres celui des messieurs S. Broussard et D. O. Broussard. Ce dernier, qui est aussi marchand, s'est associé, dernièrement, à Mr. S. Broussard, et ils ont construit un moulin à coton ayant les perfectionnements portés dans cette branche d'industrie, sur le Bayou Vermilion. Ces messieurs, actifs et intelligents, ne manqueront pas de donner pleine et entière satisfaction à leurs nombreux clients; du reste, ils sont tous deux bien connus et méritent le succès qui establ à des hommes imbus d'une étoquie et d'une assiduité qui sont nécessaires chez eux comme garanties de leurs entreprises.

Nous apprenons également, de Mr. Leblanc, la mort d'un brave et honnête citoyen du Bayou Vermilion, Mr. Théréence Toups, beau-frère de l'estimable associé du Dr. Young, Mr. Harrison Theall, de Youngsville. Mr. Toups était un citoyen estimable et il est regretté par ses nombreux amis. Il laisse une veuve et des enfants pour déplorer sa perte.

—L'approche de la saison du carême nous amène un nombre considérable de mariages. Cette semaine, nous en avons en trois : le premier, celui de Mr.—— Sigur avec mademoiselle Marie Perret —bénédiction nuptiale à l'Eglise Catholique de notre ville; le deuxième, celui de Mr. Samuel L. Gambrall à mademoiselle Lily Ridgeway. Jeudi soir, à l'Eglise Catholique, a eu lieu le mariage de Mr Urbin Barnard à Mme Veuve Auguste Fourcade, tous deux de notre ville. A tous nous offrons nos plus sincères félicitations.

—Dans plusieurs paroisses de l'Etat, les fermiers s'organisent en sociétés, afin de discuter la manière de cultiver les produits. Nos fermiers devraient suivre cet exemple, car, comme l'a dit le célèbre Mirabeau, " c'est du choc des idées que jaillit la lumière."

—La culture de l'avoine prend de grandes proportions dans quelques parties de la paroisse St-Landry. Nous ignorons si ce fourrage est vulgivé dans notre paroisse; si non, il serait très désirable et avantageux pour nos agriculteurs de l'y introduire le plus tôt possible.

Le *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 27 février :

Jeudi, 25 du courant, a été célébré, en l'église Ste-Marie, Raceland, par le Rév. Vigroux, le mariage de Mlle Mary Forêt à Mr. Beauregard Leblanc.

—Une Loge des Chevaliers de l'Honneur a été organisée, samedi dernier, à Napoléonville, en présence d'une délégation des loges de Thibodaux, de Labadieville et de Donaldsonville.

—Hier, à deux heures de l'après-midi, est décédé, dans notre ville, M. Francis L. Mead, âgé de 78 ans.

Le défunt, qui était né à New Haven, Connecticut, habitait Thibodaux depuis nombre d'années et y comptait beaucoup d'amis.

—C'est avec un profond chagrin que nous avons appris la mort imprévue de M. Van P. Winder, décédé dans la nuit du 23 du courant, après une maladie dont la nature nous est inconnue. Le défunt est regretté d'un grand nombre de parents et d'amis qu'il avait en se conquérant par son caractère aimable et des qualités hors ligne.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe Coupée, du 27 février :

Il a plu légèrement, mercredi soir et jeudi de cette semaine. Le soir de jendi, le vent a passé au Nord-Est et la pluie est devenue excessivement froide et désagréable.

—Presque tout le monde est en train de planter des pommes de terre, mais pas en aussi grande quantité que l'an dernier, à cause de leur bas prix actuel, qui trop souvent ne couvre pas les dépenses de culture.

—Un incendie s'est déclaré, samedi, vers midi, à Cook's Landing, chez Mme Vve H. Dutrez. Ses granges ont été consumées avec tout ce qu'elles renfermaient ; à savoir : 3 boucauts de sucre, 2 balles de coton, 28 barils de pacanes, 50 barils de maïs et une grande quantité de foin. Pas d'assurances. Cet incendie est le résultat d'un accident. Le malheur frappe une excellente et industrieuse famille.

—Vendredi soir, a éclaté un autre incendie dans le magasin de MM. Casabon et Weil. On ouvrit immédiatement les portes et les fenêtres, on pénétra sur le théâtre du feu. Le danger était d'autant plus grand qu'il y avait là des balles de pistolet, de la poudre, de l'huile de charbon. L'église donna l'alarme; les pompiers arrivèrent en toute hâte et, grâce à des efforts héroïques, éteignirent le feu. La perte est évaluée à $300. Tout était assuré.

—Marié, à Waterloo, par le Rév. Père T. Berthet, M. Edgar Major à Mlle Philomène David, à la résidence de la mère de la mariée.

—Marié, à l'Eglise Ste. Marie, New Road, par le P. Gutton, M. Raoul Vignes à Mlle J. B. Lejeune, fille de M. J. B. Lejeune.

—Marié, à l'Eglise de l'Immaculée Conception, sur le bas chenal de Fausse Rivière (côte de l'Ile), M. Alcide Dauthier à Mme Veuve N. Labauve, née Lebeau.

—Marié, à l'Eglise Ste. Marie, New Road, M. Jules Langlois à Mlle Joséphine Chapotin.

Le *Commercial*, Lake Charles, paroisse Calcasieu, du 27 février :

Nous n'avons plus entendu parler de l'excursion (proposée) des Commissaires du Nord et de l'Ouest à Lake Charles.

Nous espérons bien que l'on n'a pas abandonné le projet, et que nous aurons bientôt le plaisir de souhaiter la bienvenue à ces messieurs. Il faut qu'ils viennent juger, par eux mêmes, des avantages que notre région offre aux étrangers qui viendront s'y établir.

Le *South*, Plaquemine, paroisse Iberville, du 27 février :

Dans notre tableau des récoltes de la semaine dernière, nous avons omis le nom de M. James J. Tuttle. La récolte de ce dernier a été l'une des plus abondantes de la paroisse ; c'est peut-être la plus grande de toutes, en égard au nombre d'acres plantés en cannes: elle est de 603 boucauts.

Nous avons lu bon nombre de personnes de couleur qui acquièrent des propriétés. M. E. J. Gay et M. H. R. Stack s'y prêtent avec un grand zèle. Voici quelques ventes faites à des personnes de couleur dans ces derniers temps :

Riley Williams, 24 acres; Worth Lowe Alexander, 12 acres et une maison; Isaac Jackson 12 acres et une maison ; James Arbuckle, 60 acres et deux bonnes maisons; William Page, 12 acres et une maison, à Centreville, et une splendide résidence à Rosedale; Hy. Jones, 12 acres et une maison ; William Baker, 12 acres et une maison ; Marshall Johnson et James Daniels, 12 acres chacun, pas de maison; E. Harrington, Jr., 20 acres et une maison ; Felix Jones, 12 acres ; N. J. Garner, un lot avec améliorations ; H. H. Brooks, Sr. et Jr., autant ; William Harris, J. H. Davis et Mulrose, une bonne ferme chacun. Et beaucoup d'autres encore qui jouissent des bienfaits de la propriété.

Théâtre de l'Opéra.

Spectacles. Fin de saison.

Ce soir sera probablement la dernière représentation du **"Grand Mogol;"** d'ailleurs tous les spectacles qui vont suivre seront des soirées d'adieu, car la saison 1885-86 touche à sa fin dans quelques semaines. Les amateurs n'ont donc que peu de temps pour goûter encore les œuvres de nos musiciens aimés.

Mercredi matin pour le bénéfice de Mme Thal, on jouera : Girofflé-Girofla.

Mercredi soir un beau spectacle de comédie, le programme est le suivant :

Les femmes qui fument, comédie en un acte, **Mon Mari est à Versailles,** comédie nouvelle en un acte, et enfin le grand succès de Dimanche dernier, intitulé : **115 rue Pigalle,** avec **Chamonin** dans le rôle principal.

Nous lisons, dans le Temps du 11 février :

Le groupe de l'extrême gauche de la Chambre s'est réuni, hier, pour nommer son bureau et s'occuper de l'interpellation qui doit être discutée aujourd'hui sur la situation des mineurs de Decazeville. Après avoir décidé d'élargir la question et de comprendre dans le débat toutes les exploitations minières, les députés de l'extrême gauche ont arrêté un ordre du jour en huit articles, dont les uns ne paraissent pas, au premier abord, inacceptables, dont les autres sont sujets à caution, mais que nous n'avons pas pour le moment l'intention de discuter.

Ce que nous voulons signaler aujourd'hui, c'est la netteté et ferme attitude que le groupe a prise contre le parti de la guerre sociale et de la violence. Nous ne ferons pas à l'extrême gauche l'injure de l'en féliciter. Il faut lui rendre la justice qu'elle s'est toujours prononcée contre l'emploi de la force dans la discussion et le règlement des questions politiques ou sociales. Quel que soit le caractère aventureux de certaines de ses théories, elle n'a jamais cru que la justice et la paix pussent sortir de la lutte brutale et aveugle d'une partie des citoyens contre les autres, et quand les orateurs de la réunion du Château-d'Eau ont flétri le parlementarisme stérile des députés radicaux, ils ne se sont pas trompés sur leurs sentiments et répétables et n'ont fait que leur rendre ce qui leur était dû. C'est à cette condamnation publique portée, dimanche dernier, contre elle, que l'extrême gauche hier a voulu répondre, en pompant ouvertement " avec ceux qui demandent à la violence et à la glorification du meurtre la solution des questions sociales. "

Nous ne félicitons donc pas les députés radicaux, puisqu'ils n'ont fait que se défendre. Nous voulons seulement les voir mettre dans leur conduite un peu plus de logique. Puisqu'ils admettent, pour la société, la nécessité d'une police et réclament de tous le respect de l'ordre public et des lois, il ne faudrait pas, d'une part, énerver de toute manière l'exercice des pouvoirs chargés d'imposer ce respect à ceux qui ne l'ont pas, et, de l'autre, encourager par des complaisances trop faciles et des amnisties trop répétées l'armée du désordre et de la révolte. Il y a peut-être une certaine inconséquence à désavouer les artisans de l'émeute et les politiciens de la dynamité, pour s'en faire en d'autres circonstances les patrons et les défenseurs intransigeants, jusqu'à s'ériger à la droite contre un ministère républicain.

Ce n'est pas d'ailleurs l'extrême gauche qui seule est dans l'obligation de faire sur ce point un examen de conscience, c'est le parti républicain tout entier qui a *moitié* jusqu'à présent plus de zèle à désarmer l'anarchie gouvernementale que de souci de la diriger et de la fortifier. Les faits qui viennent de se passer des deux côtés de la Manche, les apologies publiques de l'assassinat, les appels à la guerre civile, répétés chaque jour d'une voix plus haute et plus menaçante, en un mot le sentiment de crise et de malaise qu'on sente avoir réveillé la conscience des hommes politiques en même temps que l'opinion. Il n'a guère pas de supprimer la moindre de nos libertés ; il s'agit de les défendre contre les entreprises des hommes qui les menacent et les attaquent. Ceux qui lèvent la main contre le régime des lois les plus libérales que la France et qu'aucun peuple aient jamais conquises attentent aux droits, aux conquêtes, au bien commun de la nation entière, et c'est le plus strict et le plus vulgaire devoir de tous les citoyens que de s'unir pour les réduire à l'impuissance. Cette union se fait heureusement d'elle-même entre tous les républicains qui veulent vivre sous un régime de discussion libre, et défendre la tribune politique et le suffrage universel contre tous les fauteurs de désordre et les apôtres de coup d'Etat.

La *France du Nord* apprend que des gisements considérables de phosphate ont été découverts, dans le Boulonnais, à proximité d'une ligne de chemin de fer en pleine exploitation.

Un chimiste anglais, M. Stanford, bien connu par le développement considérable qu'il a su donner à l'industrie de l'iode et du varech, vient d'extraire, des herbes marines, une nouvelle substance. l'*Algine*, qui paraît susceptible de nombreuses applications.

On extrait l'algine en traitant les algues en ébulition avec du carbonate de soude. La solution filtrée est précipitée par l'acide sulfurique. L'algine ainsi obtenue ressemble à l'albumine ; elle contient tout l'azote et toutes les parties nutritives de l'herbe marine. Cette substance possède quatorze fois la viscosité de l'amidon et trente-sept fois celle de la gomme arabique. Elle peut être employée avantageusement pour l'apprêt des tissus ; elle leur donne un toucher épais, moëlleux et élastique, sans la raideur de l'amidon. Elle est insoluble en présence des acides capables de dissoudre l'amidon et la dextrine. M. John Christine affirme que l'alginate de soude peut servir à fixer les mordants d'alumine et de fer, sur les fibres de coton.

L'algine serait aussi un produit alimentaire ; la proportion d'azote qui s'y trouve est à peu près celle que l'on rencontre dans le fromage de Hollande. Pour épaissir des soupes et des puddings, pour remplacer la gomme dans la fabrication des jujubes et des bonbons, pour faire des gelées, on prétend qu'elle pourrait être très utile. M. Spiller l'a essayée avec succès pour précipiter les chaux des chaudières à vapeur et prévenir leur incrustation.

La cellulose algique se blanchit facilement : elle donne un excellent papier solide et transparent. Le charbon d'herbes marines, mêlé à l'algine, forme un ciment isolateur, très efficace pour revêtir les conduites des machines à vapeur. Le même charbon permettrait, en outre, de constituer des filtres excellents.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

La *Paix* à propos de l'élection du directeur du *Soleil*, l'honorable M. Edouard Hervé, à l'Académie française :

M. Edouard Hervé, lui, est un journaliste pur, rien qu'un journaliste, il va rejoindre à l'Académie française M. John Lemoinne, par qui la presse était déjà représentée à l'Institut. Nous saluons avec plaisir cet avènement d'un de nos plus distingués confrères. On nait quelles nombreuses et décisives divergences d'opinions nous séparent de M. Edouard Hervé sur le terrain où il a précisément fait les preuves de son talent. Publiciste militant et publiciste d'une rare vigueur, le directeur du *Soleil* ne s'est guère jamais rencontré avec nous que comme adversaire. Un idéal politique radicalement différent du nôtre et pour lequel il a de tout temps combattu avec une infatigable fidélité ne permettait pas qu'il en fût autrement.

Mais les adversaires tels que H. Hervé sont de ceux dont on peut regretter les tendances sans cesser de professer pour eux la plus franche et la plus entière estime. L'honorabilité d'un caractère au-dessus de toute attaque, la constance dans son attachement à une cause qu'il sert avec un dévouement absolu, toute une carrière de travail consciencieux et de luttes convaincues et courtoises, tels sont les titres de notre confrère à l'estime de tous les honnêtes gens. Nous ne lui marchandons pas la nôtre et nous le félicitons sincèrement d'un succès dont la presse tout entière doit se sentir honorée en sa personne.

Le projet de loi demandant la prolongation, pour cinq ans, de la loi contre les socialistes d'Allemagne, est accompagné d'un exposé de motifs dans lequel nous relevons ce passage :

"De ce qu'une loi n'a pas atteint complètement son but, il n'y a pas lieu de conclure qu'il faut le rappeler. Les gouvernements confédérés sont toujours convaincus que la loi actuelle a amélioré la situation qu'a voulu modifier la loi du 21 octobre 1878. Il est vrai que les chefs de la démocratie sociale n'ont pas disparu du Reichstag et même que leur nombre a doublé ; mais il peut être regardé comme certain que, si le mouvement démocratique et social a gagné en étendue, il a perdu de son intensité et de sa force révolutionnaire. La grande masse des électeurs qui soutiennent les députés démocrates-socialistes commencent à réclamer de leurs représentants une participation sérieuse aux travaux législatifs, notamment à ceux qui touchent à la solution des problèmes politiques et sociaux. Il était donc espérer que les tendances révolutionnaires s'affaibliront, même chez les chefs du parti, ou que les masses qui suivent ceux-ci reconnaîtront qu'elles n'ont rien du bon à attendre d'un renversement violent de l'ordre politique et social actuel. Mais ce serait une illusion de croire que ce moment soit arrivé ou même qu'il soit proche. Aussi les gouvernements confédérés ne voulent-ils pas prendre la responsabilité d'un retour aux mesures extraordinaires qui leur ont été confiées et de laisser à nouveau la voie libre aux agitations du parti révolutionnaire."

Le *Journal des Débats* du 12 février :

Le discours de M. de Bismarck continue à produire son effet sur les Polonais et les Allemands autrichiens. Ces derniers ont, il est vrai, renoncé à envoyer au chancelier leurs félicitations, pour le remercier de leur avoir fait savoir qu'il ne pouvait recevoir leur Adresse; mais il n'en est pas de même des Polonais. En cejmoment, on signe dans les principales villes de Galicie une Adresse dans laquelle M. de Kalnoky est invité à demander son intervention en faveur des expulsés. De plus, dans une réunion de marchands, d'industriels et de débitants polonais qui a eu lieu à Lemberg, il a été résolu de nommer un comité qui doit travailler énergiquement à substituer des Hongrois aux Allemands dans les relations commerciales de la Galicie.

En attendant, les expulsions continuent, avec cette seule modification de forme qu'on laisse un peu de temps aux expulsés pour régler leurs affaires. Il ne s'en produit pas moins des cas bien curieux et l'on cite celui d'une centenaire nommée Clara Mendlowitch, que son expulsion de Breslau a mise à bout du voyage qui forcée à se mettre au lit et qui, par suite d'un ordre supérieur, devra être entretenue et soignée jusqu'à sa mort aux frais de l'Etat.

Parmi les mesures auxquelles on va recourir pour germaniser la Pologne, on parle de la création prochaine dans toutes les villes de la Posnanie d'écoles supplémentaires ou écoles du soir, dont les cours pourraient être déclarés obligatoires par les municipalités. L'Etat fournira les fonds quand ils manqueront aux communes.

On lit, dans le *Temps*, au sujet des troubles de Londres :

Si le régime républicain n'a pas plus d'immunités qu'un autre, si même il nous fait sentir davantage notre devoir et notre responsabilité de citoyens à cet égard on voit, par contre, combien il est injuste de le rendre responsable en principe de souffrances ou de désordres qui tiennent à des causes historiques plus vieilles et plus générales. Combien n'a-t-on pas abusé contre lui, depuis un an, de la crise agricole, industrielle et commerciale ? On aurait pu croire que nous étions les seuls à en souffrir.

Or, il se trouve qu'elle a sévi avec plus d'intensité encore dans toute l'Angleterre. Après ce que nous avons lu récemment de la condition des ouvriers de la campagne et des ouvriers des villes, nous pouvons, malgré la misère dont nous nous plaignons encore, que nos paysans et nos travailleurs voulussent changer leur sort contre celui de leurs frères anglais. Ce que nous venons de dire de la crise des affaires, nous le pouvons dire des troubles qui menacent parfois l'ordre social. Si la République ne nous les épargne pas, elle ne les fait pas naître davantage, et elle n'est pas plus impuissante qu'une monarchie à les réprimer.

Le général Boulanger, ministre de la guerre de France, vient de donner l'ordre de faire entrer à la portion centrale de leur corps les détachements d'Eu et du Tréport. Ces deux villes cessent d'être des lieux de garnison.

Le musée de céramique, à la manufacture nationale de Sèvres, France, vient de s'enrichir de carreaux de faïence perdée. Des nouvelles pièces, fort curieuses et fort anciennes, ont été données au musée par M. Bernay, consul à Tauris.

A partir du 1er avril prochain, les pièces suisses qui portent, en effigie, une tête de femme ornée d'une couronne de laurier, seront les seules maintenues en circulation.

La misère est horrible à Londres, et les contribuables vont s'en ressentir.

Les locataires ont payé, jusqu'ici, comme taxe des pauvres, un impôt de 12 0|0 sur les loyers, et les pauvres officiellement reconnus s'élevaient au total de 80,000.

Aujourd'hui, ce chiffre s'élève à 107,000, et il est probable qu'après les émeutes, ce nombre va être très prochainement porté à deux cent mille au moins.

Il faudra donc plus que doubler la taxe des pauvres, qui va être, sans doute, élevée à 26 ou 27 0|0 des loyers.

Cette situation—dit le *Journal du Havre*—va être très pénible pour la classe moyenne des locataires, et l'injustice en est d'autant plus criante, que les propriétaires possédant à peu près sept dixièmes des maisons de Londres ne payeront pas un sou de ces taxes.

Une nouvelle à la main :

On racontait devant Me Cléry l'histoire d'un jeune homme du grand monde qui, ayant vu à Londres une jeune Anglaise d'une beauté idéale, s'en était vivement épris et avait fini par l'épouser.

—Ce qu'il y a de singulier, disait le narrateur, c'est que le jeune homme était Français, que la jeune fille était Anglaise, et que l'un ne comprenait pas un mot de la langue de l'autre ! Comment pouvaient-ils faire pour s'entendre ?

—C'est bien simple, dit le célèbre avocat : il y avait la traduction "en regard."

Mlle X....., la comédienne applaudie, qu'une indisposition a forcée d'abandonner son rôle qui est confié à une doublure, reçoit hier d'un de ses fournisseurs le billet suivant :

"Voulez-vous me donner deux places pour applaudir l'artiste qui vous remplace ?" (Authentique).

Au restaurant.

Le garçon présente la carte à un client :

—Que faut-il servir à Monsieur ?

—Un plat de fautes d'orthographe !....

—Nous n'en avons plus....

—Alors, pourquoi en mettez-vous sur la carte ?...

Décédé, dimanche soir, à 8 heures et demie, à l'âge de 8 ans et 2 mois et demi, GEORGE V. BARON, fils de George Baron et de Valentine Vincent. Les amis et connaissances des familles Baron, Vincent et Rogean, sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu ce matin mardi, à 10 heures précises. Le convoi partira de la résidence de Mme Rogean, No 57 rue Kerlerec, près Romparts.

Les journaux des Avoyelles et Rapides sont priés de reproduire cet avis.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera dite JEUDI matin, à 8 heures, à l'église des Jésuites, pour le repos de l'âme de PIERRE ST. CYR FOURCADE. Les amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

2mars—3f

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Pelican Shoe Store,
COIN CLAIBORNE ET ORLEANS.
Toute espèce de chaussures vendues aux prix les plus réduits.
G. PASSALAQUA.
2 mars—1 m

Avis.
L'HOTEL DU "WEST END" ayant été loué à NOY, d'une renommée très grande au Fort Espagnol, il sera ouvert à partir du JEUDI, 1 mars 1886, sous sa direction et celle de ses frères. On y trouvera tous les mets fins que peuvent fournir les marchés.
2 mars—1 m—2f et 1 l dim

Association Charitable des Pompiers
BUREAU,
Salle No 24 Hôtel de Ville.
Nlle-Orléans, 28 février 1886.

CÉLÉBRATION
—DU—
Cinquante-unième anniversaire
—DU—
DÉPARTEMENT DU FEU
De la Nlle-Orléans.
JEUDI 4 MARS 1886.
ITINÉRAIRE :
De Camp à Calliope; de Calliope à St-Charles, de St-Charles à First, de First à Magazine, de Magazine descendant à Julia et à Sécurite, de St-Charles à Canal, de Canal en descendant rétrécit sud à Remparts, de Remparts en descendant au nord d'Esplanade, d'Esplanade à Dauphine, de Dauphine à Mandeville, de Mandeville à la Levée, de la Levée en montant au coté sud d'Esplanade, d'Esplanade à Royale, de Royale en montant jusqu'à Canal, où le cortège se dispersera.
Les marshals des différentes compagnies se présenteront, à l'arrivée de celles ci sur le terrain, à l'Ingénieur en Chef et à ses aides, qui stationneront à la Statue de Clay et qui leur assigneront leurs positions respectives.
Les compagnies devront être promptes à se placer dans l'ordre voulu, le cortège devant positivement se mettre en marche à onze heures.
Les aides du Grand Maréchal se présenteront à lui à 10 heures du matin, au coin des rues Canal et Camp.
Dans le cas où le mauvais temps empêcherait la célébration, le fait sera signalé par dix coups de cloche dans les beffrois d'alarme, répétés trois fois. Quinze coups de cloche annonceront que le cortège s'est mis en marche.
GRAND MARSHAL,
HON. GEORGE H. BRAUGHN,
de Mississippi No. 2.
AIDES :
George Selwand et P. Farbacher, Volunteer No. 1.
—St. Bernard No. 1.
Sidney F. Lewis, Milneburg No. 1.
James McGoldrick, Notaire No. 4.
C. Taylor Gauche, James Mutt, Mississippi No. 2.
—Vigilant No. 3.
—Columbia No. 5.
M. C. McDonald, de Chicago Mechanics No 6.
Jos Nogueiras, Jr., Eagle No. 7.
—Phœnix No. 8.
—Creole No. 9.
Hon. R. Albert, Louisiana No. 10.
—Fred Ferry No. 12.
Josh. Lipman, Perseverance No. 13.
Joseph Rans, Philadelphia No. 14.
Hon. E. S. Whitaker, Jackson No. 18.
Jos. F. Codifer, Washington No. 20.
Chas. Geo. Prados, Orleans No. 21.
Wm. Schreiber, Jefferson No. 22.
W. J. McGeehan, Chalmette No. 2d.
—Crescent No. 24.
C. Wernicke, C. A. Pardee, Louisiana Hose Company.
A. V. Salbador, Lafayette Hook and Ladder No. 1.
Louis Daray, American Hook and Ladder No. 2.
Wash Davis, Hope Hook and Ladder No. 3.
E. D. Terrebonne, Pelican Hook and Ladder No. 4.
Par ordre de
GEORGE H. BRAUGHN,
Grand Marshal.
LE